ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire-Atlantique

Intitulé de la nature de poste :
Enseignant référent pour les élèves en situation de handicap

Numéro du poste	**2024.09**
Missions	✓ Accueil et information de l'élève ou de ses parents ou de son représentant légal lors de l'inscription de l'élève dans une école ou un établissement scolaire ou une unité d'enseignement ✓ Pilotage des équipes de suivi de la scolarisation ✓ Information de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation pour tout ce qui concerne l'évaluation des besoins et compétences de l'enfant en milieu scolaire et pour toute difficulté de nature à compromettre la poursuite du projet personnalisé de scolarisation ou pour toute révision d'orientation. ✓ Concertation régulière avec : • les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscription du premier degré ayant la responsabilité des écoles scolarisant les élèves dont ils assurent le suivi du PPS, les directeurs des écoles de référence de ces élèves • les chefs d'établissement de leur secteur scolarisant des élèves dont ils assurent le suivi du PPS, les chefs d'établissement de référence de ces élèves. ✓ Participation à l'organisation des services d'aides humaines et suivis de leurs missions en lien avec la DIVEL et le coordonnateur du PIAL ✓
Conditions spécifiques du postes	Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH, l'enseignant référent est soumis à l'obligation générale d'assurer chaque année 1607 heures de travail, ce temps étant réparti en fonction des missions. Le secteur d'intervention comprend des écoles et des établissements du second degré, ainsi que des établissements de santé ou médico-sociaux qui y sont rattachés, de manière à favoriser la continuité des parcours de formation. 9 postes actuellement vacants dont les bureaux seront basés : ERSH Collège Rutigliano NANTES ERSH Collège Julie Victoire Daubie ST PHILBERT DE GRAND LIEU ERSH Collège Auguste Mailloux LE LOROUX BOTTEREAU ERSH Collège La Durantière NANTES ERSH Collège Le Galinet BLAIN ERSH Lycée Professionnel Michelet NANTES ERSH Collège Frida Kahlo PONTCHATEAU ERSH Collège Mona Ozouf SAVENAY ERSH Collège Pierre Norange ST NAZAIRE
Profil et Qualifications nécessaires	Ces postes s'adressent aux enseignants titulaires du CAPPEI, CAPASH, CAPSAIS Les candidats devront faire la preuve d'une connaissance approfondie des dispositifs institutionnels et des problématiques de la scolarisation des élèves handicapés. Ils devront être capables de travailler en partenariat et posséder de réelles capacités de communication et d'organisation. ▪ Connaissance des dispositifs spécifiques à l'ASH ▪ Capacités d'animation et de négociation ▪ Capacités à travailler en équipe ▪ Maîtrise des outils numériques ▪ Qualités relationnelles Indemnité : - N° 408 si titulaire du titre : Indemnité de fonctions particulières 73,90 € - N°1995 : IMP 3750 € annuels soit 312,50 € mensuels indemnité pour mission particulière : enseignant référent pour les élèves en situation de handicap
Nom et courriel du référent à contacter pour renseignement sur le poste	IEN ASH : Madame JIMENEZ et Madame PILON 02 51 81 69 43 / ce.0440427a@ac-nantes.fr